VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1882.

[No 83.] (-296)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'article 1°, § 2, de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, a prescrit la prêsentation du Budget dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice. Le but de cette disposition a été de rendre possibles la discussion et le vote des différents Budgets avant l'ouverture de l'exercice, fixée au 1° janvier par l'article 2, § 2, de la même loi. Jusqu'à présent, ce but a pu être généralement atteint en ce qui concerne les Budgets comprenant des services dont les besoins sont peu sujets à variations et qui peuvent être facilement appréciés assez longtemps à l'avance. Il n'en est pas ainsi du Budget des Travaux publics, qui doit pourvoir à des besoins toujours variables et souvent imprévus. Il n'est guère possible de le livrer à l'examen et à la discussisn de la Législature, tel qu'il a été présenté dans le délai fixé par la loi et sans l'avoir soumis à une révision complète, à une époque rapprochée de l'ouverture de l'exercice. De là d'inévitables retards qui obligent à recourir à des crédits provisoires pour assurer la marche des services, en attendant que la Chambre, occupée d'autres travaux, puisse discuter et voter le Budget.

C'est ainsi que, depuis 1849, c'est-à-dire pendant une période de 32 années, ce Budget n'a été voté que sept fois avant le 1er janvier et vingt-cinq fois il a été promulgué postérieurement à cette date, à des époques variant entre le 14 janvier et le 15 septembre de l'année à laquelle il se rapportait.

De ces trente-deux Budgets, dix seulement ont été votés avant le le mars; ce n'est donc que très exceptionnellement que le Département des Travaux publics s'est trouvé en possession de son Budget avant l'époque où, pour se conformer à la loi, il devait déposer celui de l'exercice suivant.

La même situation se présente encore cette année: le projet du Budget de 1881 est seulement soumis en ce moment à l'examen préalable de la section centrale de la Chambre des Représentants, et l'époque où il pourra être voté et promulgué est probablement encore assez reculée.

On comprend aisément que, dans de pareilles conditions, le Département des Travaux publics ne puisse établir, pour l'exercice prochain, que des prévisions de crédits tout à fait provisoires et qui devront être revisées quand les besoins de cet exercice pourront être mieux appréciés.

C'est ainsi que, en ce qui concerne l'administration des chemins de fer, la seule modification aux propositions budgétaires de l'exercice 1881 consiste dans une réduction de 181,000 francs apportée au crédit (art. 77) pour redevances du chef de l'usage de matériel étranger sur les lignes de l'État, cette dépense ne devant plus se renouveler en 1882.

(**297**) [N• 83.]

NOTE PRÉLIMINAIRE.

C'est ainsi encore que, pour les services des postes et des télégraphes, le projet de Budget de 1882 ne prévoit que les compléments de crédits pour le personnel, dont la première partie figure au projet de Budget de 1881 et a été justifiée dans la note accompagnant les amendements proposés à ce Budget.

Il ne reste donc, pour le moment, à fournir des explications et des renseignements qu'en ce qui concerne les services des ponts et chaussées, les crédits demandés spécialement pour les travaux d'entretien et d'amélioration des canaux et des rivières, des ports, des côtes, etc., variant chaque année et s'appliquant à des dépenses, la plupart nouvelles, dont il est nécessaire de faire connaître la nature et l'objet.

CHAPITRE II.

Ponts et chaussées. — Batiments civils.

1" SECTION. - PONTS FT CHAUSSÉES - ROUTES

C'est la reproduction du crédit proposé pour 1881.

Le crédit affecté à ces diverses dépenses avait été porté, en 1876, de 400,000 francs à 500,000 francs. On espère être en mesure de pourvoir aux besoins, en 1882, avec l'ancien credit de 400,000 francs.

ART. 8. - Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de

celles qui sont comprises dans les prix d'adjudication des baux d'en- tretien.
Comme aux Budgets précédents il est demandé à cet article un crédit de
qui a sussi jusqu'à présent pour l'établissement de plantations nouvelles et le remplacement de celles qui doivent être renouvelées quand les arbres sont arrivés à maturité.
2. SECTION. — BATIMENTS CIVILS.
Arr. 9. — Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, de restauration, etc., loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques.
Le projet de Budget de 1881 contient, pour ces travaux, un crédit général
de
Art. 10. — Travaux extraordinaires d'amélioration à exécuter à divers bâtiments civils; — établissement de paratonnerres. — Agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt; travaux extraordinaires d'amélioration à effectuer à cet hôtel.
Crédit demandé
En voici la répartition :
A. — Musées. — Bibliothèque royale et Palais de l'Industrie.
La somme de
B. — Tir national, à Schaerbeek.
Divers travaux d'amélioration et de consolidation sont jugés indispensa-

bles. Leur exécution comportera une dépense de fr. 10,000 »

Il est indispensable de renouveler les toitures et les gouttières de différents hôtels ministériels. — Une somme de fr. 11,000 » est demandée pour ces travaux.

bâtiments civils situés à Bruxelles.

E. - Établissement de paratonnerres.

F. - Agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt.

Deux immeubles, enclavés dans la propriété de l'État, touchent aux dépendances de l'hôtel; ils servent de remises, de grenier à fourrages, etc. Si un incendie venait à y éclater, l'hôtel du gouvernement provincial et le dépôt des archives seraient sérieusement menacés. L'acquisition de ces deux immeubles permettra tout à la fois de conjurer un pareil danger et d'y installer en sécurité les archives de l'État.

D'autre part, il est nécessaire d'exécuter à l'hôtel même, certains travaux pour obvier aux inconvénients résultant de l'insuffisance des salons et procurer à l'hôtel un office et un escalier de service.

5° ET 4° SECTIONS. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; — DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les différences que présentent les allocations demandées pour 1881 et pour 1882, par catégories de travaux et de services.

,	MONTANT D	MONTANT DES CRÉDITS. DIFFÉRE pour 488		
désignation des crédits.	1882.	1881.	En plus.	En moins.
Canaux et rivières				
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivièies	925,100	857,750	67,350	
ld. id. extraordinaire des canaux et rivières	954,800	1,279,050	ú	324,250
ld. d'amélioration des canaux et rivières	614,950	676,500	•	61,550
Plantations,	25,000	25,000	•	•
Bacs et bateaux de passage	35,000	35,000	×	*
Ports, côles, etc.				
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	364,500	364,500	û	•
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	671,000	528,500	142,500	, As
Travaux d'amélioration des ports, côtes et fanaux	459,000	440,500	18,500	*
rd, xuatoT	4,049,350	4,206,600	228,550	585,600
'	Deminu	rion fr.	157,	250

Les crédits des 3° et 4° sections se résument donc en une diminution de 157,250 francs qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA-	žininu tion s
Travaux d'amélioration des canaux et rivières	18,500	61,350 , 114,400
TOTAUX,fr.	18,50 0	175,750
Description finale comme ci-dessus fr.	187	,250

ART. 11. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.

BASSIN DE LA MEUSE.

BASSIN DE LA MEUSE.				
A. — Meuse.	Charges ordi	naires	Charges extraor	rdıa.
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dragages et enlèvement d'atterrisse-				••
ments dans la province de Namur fr. 2º Travaux analogues dans la province de	15,000	»	50,000	'
Liège	165,000	»	7,000	'n
gauche, dans la province de Limbourg	20,000	»	»	
B. — Rivière et canal de l'Ourthe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dragages :				
1º de la partie de l'Ourthe canalisée dans la province de Liège fr. 2º de la partie non canalisée dans la même	7,600	»	44,600))
province	»		8,000	1)
Luxembourg	2,000	»	»	
C. — Gileppe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire du barrage et de ses accessoires fr.	2,000	»	18,000	»
D. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse , à Visé.				
I° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, tant en Belgique que dans les Pays-				
Bas	29,000	» — –	>>	

A REPORTER. . . . fr. 240,600 »

127,600 »

*	Charges ordinaires Charges extrempor et tempor			
REPORT fr.	240,600	"	127,600	»
2º Grosses réparations aux ouvrages d'art; entretien extraordinaire du chemin de halage	. '			
et des berges du canal; dragages))		59,000))
d'aval de l'écluse de Petit-Lanaye et des portes d'amont de l'écluse de garde	n		15,000	n
E. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; dragages et entretien des plantations. fr. 2º Reconstruction, pour cause de vétusté, du	55,000	'n	>>	
pont de halage établi à l'origine de la prise d'eau de Hocht	»		20,000))
F. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.				
1rd SECTION.				
1º Travaux d'entretien ordinaire, dévase- ments fr.	18,000	»	n	
2me SECTION				
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	25,000))	1,500	'n
5me SECTION				
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dévasements, etc.,	35,000	»	11,500	>>
des musoirs de l'écluse du Kattendyck et déva- sement du chenal d'accès à l'Escaut 5° Entretien de l'écluse maritime du Katten- dyck et de ses dépendances, à frais communs	24,000))		
entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention des 16 et 26 août 1858. Part de l'État	3,600	»		
A REPORTER fr.	401,200	»	234,600	→

	Charges ordina	aires es.	Charges extraord et temporaires.	lin.
REPORT fr.	401,200	»	234,600	n
G. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.				
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements.	8,000	»	»	
H. — Canal d'embranchement vers Hasselt.				
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements.	26,000	»	»	
[. — Canal d'embranchement vers Turnhout.				
Trayaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	6,600	»	1,800	'n
J. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.				
Travaux d'entretien ordinaire	15,000	»	6,700	3)
K. — Sambre canalisée.				
PROVINCE DE HAINAUT.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	80,000	»	40,000	»
nº XI, à Charleroi	»		40,000	n
5º Reconstruction du pont de Tergnée Ces ponts sont en mauvais état.	»		70,000	»
PROVINCE DE NAMUR.				
4º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, travaux de curage et de dragage, etc	5,200))	30,000) >
A REPORTER fr.	542,000	»	393,100 77	»

	Charges ordina et permanente		Charges extraor et temporaires	
Report fr.	542 ,000))	393,100)
I — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dragages, curages, alimentation par ma- chines à vapeur; fonctionnement du brise-glace et entretien des plantations, etc	65,000))	»	
perrés, etc., dragages	» »		101,000 5,000	»
BASSIN DE L'ESCAUT.				
M. — Escaut.				
PROVINCE DE HAINAUT.			-	
1º Travaux d'entretien ordinaire	10,000	Ŋ	»	
toing.	»		15,000	>>
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE				
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dévasements	12,000	»	35,000	»
Escaut maritime.				
4º Travaux d'entretien ordinaire de la partic comprise entre le barrage de Gentbrugge et le pont de Termonde fr.	1,000)	»	
5º Entretien ordinaire et extraordinaire de la	1,000		~	
digue de mer, à Zwyndrecht 6° Travaux d'entretien ordinaire de la partie	500	»	12,000))
de la rive droite située dans la province d'Anvers.	25,000	"	»	
7º Annuités au concessionnaire du pont de Melle	250))	t))	
A REPORTER fr.	655,750	»	559,100	»

		Charges ordinaires Cl		din.
REPORT fr-	655,750))	559,100	>>
N. — Canal de Mons à Condé.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dragage et faucar- dage de la cunette du canal	15,000	»	23,000))
O Canal de Pommerœul à Antoing.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, alimentation du canal par machine à vapeur, dragages et faucar- dages	16,500	»	10,000))
P. — Lys.				
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, y compris la part incombant à la Bel- gique des frais d'entretien des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France	12,000	»	9,000))
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dévasements éventuels, grosses répara- tions, etc fr. 3º Dragages extraordinaires dans la partie comprise entre le passage d'eau d'Ackerghem	13,000	»	27,000	»
et le pont de la Biloque, à Gand	»		10,000))
pont mobile dit: «des Dominicains,» à Gand.	"		40,000	»
Q. — Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.				
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, consolidation des berges, dévasements.	10,000	n	18,000))
A REPORTER fr.	722,250	»	696,100 78))

[Nº 85.] (306)

	Charges ordinaires Charges et permanentes. et ten		Charges extraor	
REPORT fr.	722,250))	696,100))
2º Renouvellement des portes amont de l'écluse de navigation, établie à Deynze.	»		4,000	»
 3º Remplacement, par un tablier en fer, avec maçonnerie, du pont-barrage de Balgerhoeke . 4º Remplacement, par un tablier en fer, avec 	"		15,000	»
maçonnerie, du pont de Veldekens Le mauvais état dans lequel se trouvent ces ouvrages nécessite leur reconstruction.))		20,000))
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- naire, dévasements	20,000	"	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	»)
à l'écluse maritime, à Heyst	»		4,500))
R. — Canal de Roulers à la Lys.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	10,000	»	6,000))
S. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.				
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
1º Travaux d'entretien ordinaire 2º Travaux d'entretien extraordinaire, conso-	9,000	"	"	
lidation des berges, dévasements	>>		52 ,500	»
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	18,000) 1	10,000	»
4º Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État) 5º Continuation des travaux de remplacement,	"		2,000	»
A REPORTER fr.	779,250	n	820,100	»

[Nº 83.]

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin.
Report fr.	779,250 »	820,100 »
par des garde-corps composés de bornes en pierre de taille et de lisses en fer, des garde-corps en bois existant le long de la partie du canal qui		
contourne la ville de Bruges	»	10,000 »
chemin de halage de ladite partie du canal 7º Renouvellement, pour cause de vétusté, de	»	10,000 »
trois paires de portes busquées, à la nouvelle écluse de la porte de Durme, à Bruges	n	36,000 »
T. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	3,000 »	4,000 »
U. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleed.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations	6,000 »	2,000 »
V Canal de Gand à Terneuzen.		
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements 2º Indemnités à payer à la Société du chemin de fer de Gand à Eccloo pour frais d'entretien et surgroit de main d'envers du pouveau port de	20,000 »	12,000 »
Wondelgem	1,700 »))
A reporter fr.	809.950 »	894,100 »

	Charges ordin		Charges extraor	
REPORT fr.	809,950))	894,100))
de déplacement du railway, il a été stipulé que certaines indemnités seraient payées à ladite Société.				
W. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.				
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	7,500	"	»	
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	22,000	»	16,000	»
X Canaux le Moervaert et la Zuidleede.				
1º Travaux d'entretien ordinaire	3,000 "	»	7,500	»
Y. — Durme.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements	400	"	1,200	"
Z. — Dendre.				
Entretien des plantations situées entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau de Quintje à Termonde.				
A REPORTER fr.	842,850	>>	918,800))

	Charges ordinaires Charges extrao et permanentes. et temporair			
Report fr.	842,850))	918,800	»
Entretien du nouveau barrage éclusé de Termonde et de ses dépendances, de la Dendre dans la traverse de Termonde et de la passerelle de Ninove établie par l'État	1,900))))	
A'. — Rupel.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	7,000	»	»	
B'. — Senne.				
1º Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000	"))	
de Vilvorde	350	>>	»	
C'. — Dyle et Démer.				
Travaux d'entretien ordinaire	29,000	»	»	-
D'. — Petite Nèthe canalisée.				
1º Travaux d'entretien ordinaire	20,000))	n	
déversoir de l'écluse nº 2	>>	3)	30,000))
E'. — Grande Nèthe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	12,000	7)	»	
BASSIN DE L'YSER. F'. — Yser.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	10,000	»	6,000	»
Тотаих fr.	925,100))	954,800))
Total des sommes demandées pour travaux d'entrétien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières fr.	1,879,900 »			

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1882, pour l'exécution des travaux d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit:

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — Meuse.

Somme demandée: 95,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

maison à construire par l'État.

PROVINCE DE NAMUR.

1º Travaux de pavage, d'empierrement et d'amélioration des chemins de halage, amélioration des ports et rivages existants et établissement d'un port aux abords de la station d'Hastière. fr. 35,000 » PROVINCE DE LIÈGE. 2º Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage; construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pieux **30,000** » PROVINCE DE LIMBOURG. 3º Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes, et **20**,000 » 4º Construction d'une maison de garde-rivière 10,000 » Les gardes-canal sont logés dans des maisons construites par l'Etat. Il convient également de loger le garde-Meuse dans une

TOTAL. . . . fr.

95,000 »

Arr. 13. - Rivière et canal de l'Ourthe.

Somme demandée : 11,500 francs.

Cette somme est destinée à des travaux d'amélioration du chemin de halage, de construction de perrés et de création d'un nouveau port, à Esneux.

Art. 14. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.

Somme demandée: 19,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges. à l'établissement de garde-corps, de pavages, à des travaux divers d'amélioration et à la construction d'une maison d'aide-éclusier, à Haccourt.

Un des aides-éclusiers est obligé de se loger à une grande distance de l'écluse, ce qui nuit a la bonne marche du service.

Art. 15. -- Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.

Somme demandée : 46,000 francs.

Cette somme est destinée à la création de gares permettant le croisement des bateaux et à des travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.

Somme demandée: 16.000 francs..

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration et à la création de gares de croisement des bateaux près des ponts no 11 et 13.

ART. 17. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.

Somme demandée: 3,000 francs.

Cette somme est destinée à la consolidation des digues et contre-digues, et à l'exécution des travaux secondaires d'amélioration.

ART. 18. — Canal d'embranchement vers Hasselt.

Somme demandée: 8,000 francs.

Cette somme est destinée à renforcer les digues et contre-digues du canal et à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — Sambre canalisée.

Somme demandée: 30,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1º Travaux divers d'amélioration fr.	10,000	»
2º Déplacement de la passerelle de halage située aux abords du pont-tournant de la station de Charleroi	5,000))
PROVINCE DE NAMUR.		
3º Construction de perrés, consolidation des berges, des chemins de halage; aqueducs; empierrement de chemins de halage et pavage de terre-pleins d'écluses; établissement d'un port à Salzinnes, aux abords des nouveaux ateliers du chemin de fer, à ériger à Namur	15,000	»
TOTAL fr.	30,000	"

ART. 20. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.

Somme demandée: 27,500 francs.

Cette somme est destinée à l'élargissement et l'établissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, à des empierrements de digues, à la construction d'étages et de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières, à l'établissement de perrés, de garde-corps, ainsi qu'à la construction d'un hangar, à Luttre, pour remiser les poutrelles des barrages, des écluses, etc.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. - Escaut.

Somme demandée: 84,400 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT

1º Travaux divers d'amélioration fr. 2º Travaux d'achèvement de rectification de la Petite-Rivière,	10,000	»
à Tournai	40,000	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE		
3º Travaux secondaires d'amélioration et construction de portes de réserve pour l'écluse de Berchem	10,400	»
4º Construction d'un embarcadère à l'extrémité de la route de Beveren, par Haesdonck, à l'Escaut.	10,000	>>
Escaut maritime.		
5º Acquisition d'une embarcation à vapeur destinée aux études de l'amélioration de l'Escaut maritime et du Rupel, et travaux secondaires d'amélioration.	14,000	»
TOTAL fr.	84,400	"
ART. 22. — Canal de Mons à Condé.		
Somme demandée : 81,000 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
1º Travaux divers d'amélioration	6,000	3)
liorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française	75,000	»
Total fr.	81,000	»
	80	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — Canal de Pommerœul à Antoing.

Somme demandée : 23.300 francs

Somme demandée : 23,300 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
1º Travaux divers d'amélioration	3,300 2 0,000	
Total fr	23,300	'n
Art. 24. — Lys.		
Somme demandée : 6,000 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1º Travaux divers d'amélioration	3,000	»
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		`
2º Travaux divers d'amélioration	3,000	3)
TOTAL fr.	6,000))
Art. 25. — Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer	du Nord	l.
Somme demandée : 45,000 francs.		
Cette somme se répartit de la manière suivante :		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE		
1º Améliorations secondaires fr.	500	>>
2º Construction d'un aqueduc sous la digue droite du canal. Cet aqueduc est destiné à assurer l'écoulement dans le canal, des eaux d'un cours d'eau traversant la commune d'Oostwynkel. L'aqueduc existant ne présente pas une section suffisante à l'écoulement des eaux.	2,500	»
A REPORTER fr.	3,000	»

	REPORT		. fr.	3,000	»
PROVINCE DE LA FLAN	DRE OCCIDEN	TALE.			
3º Travaux de dragages pour approfe grand siphon d'Oostkerke, établi sous l'Écluse	te canal	de Brug	ges à	30,000))
4º Prolongement, en mer, du brise-la ouest du chenal maritime, à Heyst Le prolongement de ce brise-lames est nuer la houle dans le chenal et faciliter la de l'écluse pendant les gros temps.	ames établ nécessaire	i sur la e pour d	jetée limi-	12,000	'n
	Total.	• •	. fr.	45,000	»
Art. 26. — Canal de	Roulers à	la Lys.			
Somme demandée	: 3 ,000 fr	ancs.			
Cette somme est destinée à l'exécution tion.	n de trava	ux seco	ndaires	d'amélio	ra-
ART. 27. — Canal de Gand à Ostend commerce,		rdemen	t avec	le bassin	de
Somme demandée	: 22,50 0 f	rancs.			
Cette somme se répartit de la manière	e suivante	:			
PROVINCE DE LA FLAN	IDRE ORIENT	LE			
1º Améliorations secondaires; placen préposé à la manœuvre du pont dit: de					ent »
PROVINCE DE LA FLANI	DRE OCCIDEN	FALE.			
2º Consolidation des berges du canal ments en briques, renforcement des di Ostende, et travaux d'amélioration Ces travaux formeront la continuatio moyen de crédits budgétaires alloués pré	igues entr · · · · n de ceux	e Brug exécute	es et	20,000	»
	To	TAL .	. fr.	22,500	»

Art. 28. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.

Somme demandée: 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux à effectuer pour la consolidation des talus du contre-fossé du canal.

ART. 29. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement du Langeleed.

Somme demandée: 6,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux d'établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises.

ART. 30. — Canal de Gand à Terneuzen.

Somme demandée: 10,000 francs.

Cette somme est destinée à améliorer certaines parties du chemin de halage qui sont très-sablonneuses et qui ne conservent pas le profil régulier.

Un premier crédit est porté pour ce travail au Budget de l'exercice 1881.

ART. 31. — Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.

Somme demandée: 750 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 32. — Dendre.

Somme demandée: 17,000 francs..

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

Art. 33. — Dyle et Demer.

Somme demandée: 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 34. — Yser.

Somme demandée: 68,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le c	léchargeme	nt
des marchandises fr.	6,000	22
2º Travaux d'amélioration du chemin de halage établi sur		
la digue de Furnes-Ambacht	6,000))
3º Travaux de construction de revêtements en briques des		
talus dégradés.	6,000	13
Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la		
rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la con-		
tinuation de ceux entrepris au moyen des crédits alloués aux		
Budgets précédents.		
4º Mise sous profil de la diguette de halage; reconstruction		
des passerelles et établissement de clôtures le long de cette		
diguette	50,000	33
Ces travaux sont destinés à consolider les diguettes existantes.		
Les passerelles construites en bois doivent être reconstruites		
en fer, sur culées en maçonnerie.	,	
Total fr.	68,000	
	00,000	"

ART. 35. — Plantations.

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents.

ART. 36. — Bacs et bateaux de passage.

Somme demandée: 35,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, à l'entretien et à l'amélioration de bacs et passages d'eau existants et de leurs dépendances.

Elle est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents.

4º SECTION. - PORTS ET CÔLES

Art. 37. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.

Somme demandée: 1,035,500 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance et qui ne figuraient pas aux Budgets antérieurs.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A Port d'Ostende.				
	Charges ordi		Charges extraor	
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-	white			
naire de l'avant-port et de l'arrière-port fr.	70,000))	»	
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-				
naire de l'écluse des bassins de commerce, moitié				
à charge de l'État, moitié à charge de la ville				
d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin				
1821 (part de l'État)	1,000))	» >	
3º Renouvellement de la paire de portes				
d'Elbe de la tête aval de l'écluse des bassins de				
commerce d'Ostende. (Moitié à charge de la ville				
d'Ostende). (Part de l'État)	»		9,000	>>
4º Réparation des dégâts qui peuvent survenir	-			
aux ouvrages du port par suite d'ouragans	10,000	»	»	
5º Dragage de l'avant-port	50,000	1)	»	
Le Budget de 1881 comprend un crédit égal à				
celui qui a été pétitionné pour ces dragages, qui				
doivent être continués, afin de faciliter l'entrée				
des navires de fort tonnage qui arrivent actuelle-				
ment à Ostende.				
6º Dragages à l'intérieur du port	»		50,000))
7º Dragages dans la passe d'entrée du port	»		150,000	>>
8º Renouvellement, pour cause de vétusté,				
des portes de flot et de la porte de chasse du				
passage d'évacuation de l'écluse de Slykens, dans				
l'arrière-port	>>		10,000))
A REPORTER	131,000		219,000	

	Charges ordin	naires ites.	Charges extrao	rdin. es.
REPORT fr.	131,000))	219,000	»
9° Continuation des travaux de recreusement et d'approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française, et consolidation des talus de ce bassin au moyen de revêtements en			100.000	
Des crédits ont été portés aux Budgets précédents pour ces travaux, qui doivent mettre le bassin en état de répondre à sa destination.	»		100,000	»
B. — Port de Nieuport.	-			
1º Travaux d'entretien ordinaire	45,000	"	»	
écluses d'évacuation et le long pont 3º Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques au mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie à l'estacade))		50,000))
ouest du chenal du port	»		50,000	»
C. — Port de refuge de Blankenberghe.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. 2º Continuation des travaux de construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revètements en fascinages	33,000	»	10,000	»
établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage	1)		30,000	»
des jetées basses établies derrière les estacades du port	n		60,000	»
A REPORTER fr.	211,000	»	519,000	»

	Charges ordin et permanent	aires es.	Charges extraor et temporaire	din. s.
REPORT fr.	211,000))	519,000	»
D. — Côtes.				
1º Travaux d'entretien	150,000	"	"	
parties supérieures des jetées			450,000	'n
commission instituée pour donner son avis sur les travaux à faire en vue de défendre la côte contre l'action de la mer.				
E. — Phares et fanaux.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire des phares et fanaux de la côte de Flandre.	3,500	"	2,000	»
TOTAL fr.	364,500	»	671,000))
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.	1,03	5,5(00 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux se répartissent comme il suit :

ART. 38. — Port d'Ostende.

Somme demandée: 24,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Approfondissement du Gauweloozevaart ou canal de Camerlinckx

(**324**) [No 83.]

NOTE PRÉLIMINAIRE.

42.000 »

Ce canal, qui appartient à l'État, sert à l'assèchement d'un grand nombre de polders et de wateringues situés sur la rive gauche du port. Il est nécessaire : 1º d'y effectuer des travaux de dragage, en vue d'en augmenter la section, pour permettre l'écoulement des eaux et 2º de consolider les talus qui se sont éboulés.

2º Installation de vannes aux appareils de manœuvre de la tête amont de l'écluse de Camerlinckx, établie au débouché du Gauweloozevaart.

12.000 »

L'ouvrage existant actuellement présentant des inconvénients sérieux en temps de crues, il importe, en vue d'éviter des accidents, d'en modifier le système. L'installation de vannes assurera une manœuvre prompte et convenable.

Total. . . fr. 24,000 »

ART. 39. — Port de Nieuport.

Somme demandée: 10,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux de pavage neufs à établir le long du quai.

Ces travaux forment la continuation de ceux pour l'exécution desquels un crédit est porté au Budget de 1881.

Art. 40. — Côtes.

Somme demandée: 425,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke . . . fr. 260,000 » 2º Continuation des travaux de pavement des terre-pleins des nouvelles digues construites pour la défense des dunes, aux 75,000 ·· Il importe de recouvrir ces terre-pleins d'un dallage pour consolider les perrés et empêcher leur destruction par les tempêtes. 3º Travaux de construction de perrés à Blankenberghe et à Wenduyne, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer . 90.000 » Total. . . fr. 425,000 »

8. SECTION. - FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

ART. 41. — Études de projets; frais de levé de plans; achat d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., frais d'adjudications.

Le crédit de 80,000 francs est la reproduction de celui qui est demandé pour 1881.

Art. 42. — Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration du complément des voies navigables et des ports.

Ces études ne sent pas terminées Il sera nécessaire d'y affecter encore en 1882 un crédit de 40,000 francs, égal à celui qui est demandé pour 1881.

6º SECTION. - PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Art. 43. — Traitements des ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées. — Frais de bureau et de déplacements.

Crédit	proposé pour	1882	-		•						٠	. fr.	1,000,675))
	demandé par	amend	lem	ent	po	ur	18	81					995,175))
			Ι)iff	ÉRF	EN G	e e	EN.	PLU	JS.		. fr.	5,500	»

Un arrêté royal du 17 janvier 1881 a créé, pour la Meuse et ses affluents, un service spécial analogue à celui qui a été institué pour l'Escaut par l'arrêté royal du 7 novembre 1880.

Ce nouveau service comprend : la Meuse, depuis la frontière française jusqu'à la frontière néerlandaise, la Sambre, l'Ourthe, la Vesdre, l'Amblève et le canal latéral à la Meuse, de Liège à Maestricht.

Le personnel technique de ce service se composera d'un ingénieur en chef et d'un sous-ingénieur, dont les traitements et les indemnités de bureau et de déplacements s'élèvent à fr. 13,400 »

7.900

en sorte qu'il suffira pour 1882 d'une augmentation de . . fr. 5,500 pour faire face aux besoins de ces deux nouveaux services.

[Nº 83.]

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44. — Traitements et indemnités des chefs de bureau, de	es commis, e	etc.
Crédit demandé pour 1882 fr.	1,085,085))
Allocation prévue au Budget de 1881 amendé	1,053,780)) /
L'AUGMENTATION DE fr.	31,305	»
se décompose ainsi:		
1º Seconde moitié du crédit de 2,625 francs demandé par au Budget de 1881'(Doc. de la Chambre, session de 1880-1881,		
pour augmenter le traitement des gardes attachés au service	des canaux	et
rivières		>>
2º Traitement d'un pontonnier au pont établi sur la Durme, à Lokeren, et repris par l'État en vertu d'un arrêté royal du		
26 novembre 1880	800	»
3º Traitements des agents auxiliaires à attacher aux services		
spéciaux de l'Escaut et de la Meuse	29,200	»
Total fr.	31,305	»

ART 45. - Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement, etc.

Crédit demandé: 20,000 francs.

L'augmentation de 6,000 francs que fait ressortir la comparaison entre les allocations portées aux Budgets de 1881 et de 1882 n'est qu'apparente.

C'est, en effet, par suite d'une erreur de copie qu'au Budget primitif et au Budget amendé de 1881, il n'a été porté à cet article qu'une allocation de 14,000 francs, indiquée comme étant la même que celle de l'exercice 1880, alors que cette dernière a été fixée à 20,000 francs.

Le rétablissement de ce chiffre ne constitue donc pas une augmentation réelle.

CHAPITRE III.

MINES.

Arr. 55. — Impressions, achat de livres, etc. — L'allocation de 15,000 fr. qui est demandée à cet article est inférieure de 6,000 francs à celle qui a été proposée au Budget amendé de l'exercice 1881. — Elle est ainsi ramenée au chiffre voté pour 1880 et qui n'avait dû être augmenté de 6,000 francs que pour faire face à une dépense temporaire à résulter de l'acquisition d'un certain nombre d'instruments destinés à contrôler l'aérage dans les mines.

CHAPITRE IV.

CHEMIN DE FER.

Aucune modification n'est actuellement proposée aux allocations demandées pour les services du chemin de fer, sauf la diminution de 181,000 francs opérée sur l'article relatif aux redevances dues pour l'usage de matériel étranger.

CHAPITRE V.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Trois augmentations s'élevant ensemble à 140,998 francs sont demandées à ce chapitre. Elles sont le complément de crédits dont la première partie est proposée au Budget amendé pour l'exercice 1881, et dont la justification a été donnée dans la note explicative (Doc. de la Chambre, session de 1880-1881, nº 70).

Elles s'appliquent aux services suivants :

Art. 83. — Traitements et	indemnités des fonction	ınaires et	employés des
postes		fr.	80,758 »
ART. 84. — Traitements et	indemnités des facteurs.		29,535 »
Art. 89. — Id. de	s fonctionnaires et emp	loyés des	
télégraphes			30,705 »
	Somme égale.	fr.	140,998 . »

Les autres allocations sont maintenues aux mêmes taux que pour l'exercice 1881, sous réserve des modifications qu'il pourra y avoir lieu d'y proposer ultérieurement.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1882 est fixé à la somme de quatre-vingt-dix millions neuf cent trois mille trois cent quatre-vingt-onze francs (90,905,594 francs), conformément au tableau ci-anuexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 27 lévrier 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux publics, SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

(327) [N° 83.]

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1382.

	DÉSIGNATION	CRÉDITS devandés pour l'exercice 1882.				
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		
	CHAPITRE I∞.					
	ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre.	21,000 »				
2	- des fonctionnaires et employés	415,400 »	n			
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et em- ployés de l'Administration centrale	27,300 °	Ð			
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	53,950 »	4,580 »	680,050		
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chaussage, éclairage, menues dépenses	100,000 »	a			
6	Honoraires des avocats du Département	60,000 »	3)			
	CHAPITRE II.					
	ponts et chaussées. — batiments civils.					
	Section I ^{re} . — Ponts et chaussées.					
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	4,278,228 »				
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'ex- ception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	41,000 »	*			
	Section 2. – Bâtiments civils.					
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	450,00 0 »	و	,		
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	ŋ	249,000 »			
10						

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exergice 1882.		
		CHARGES ordinaires et per- manenles.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL
	Report fr.	5,444,878 »	255,380	680,030
	Section 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			1
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	925,100 "	954,800 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	Bassin de la Meuse.			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	ı.	95,000 »	
13	Rivière et canal de l'Ourthe		11,500 •	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	1)-	19,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	s).	46,000 .	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut		16,000 •	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	a a	3,000 •	
18	- vers Hasselt		8,000 •	İ
19	Sambre canalisée	v	50,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	٠	27,500 "	
	Bassin de l'Escaut.			
91	Escaut	,	84,400 •	
22	Ganal de Mons à Condé	n	81,000 .	Ì
23	— de Pommerœul à Antoing	i .	23,500 •	l
24	Lys	ه	6,000 •	
25	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer de Nord	n	45,000 •	1
26	— de Roulers à la Lys	•	3,000 »	
27	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de com-		22,500 »	
28	merce, à Gand		3,000 »	
29	de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement du Langeleed	1	6,000) 11,381,738
. 30	— de Gand à Terneuzen	*	10,000 *	/ 11,001,100
51	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et la Durme		750 •	
52	Dendre		د 1,000 a	
53	Dyle et Demer.	a	5,000 »	
34	Yser	,	68,000 »	
				- 1
	A REPORTER fr.	6,369,978	1,823,130 •	12,061,768

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	. DÉSIGNATION	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1882.		
	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	6,369,978 *	1,825,130 "	12,061,768 ×
	Plantations.			
5 5	Plantations nouvelles	25,000 »	,	
	Bacs et bateaux de passaye.			
36	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	35,000 »		
	Section 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		,	
37	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admi- nistration des ports, côtes, phares et fanaux	364 ,500 n	671,000 .	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.	·		
38	Port d'Ostende	**	24,000 -	
3 9	Port de Nieuport.	»	10,000 •	
40	Côtes	n	425,000 •	
	Section 5. — Frais d'études et d'adjudications.			·
41	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudi- cations	45,500 »	34 ,500 •	
42	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navi- gation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	"	40,000 -	
	Section 6. — Personnel des ponts et chaussées.			į
43	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	873,150 »	1 27,525	
44	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pentonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,047,829 »	37,256 »	
45	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	20,000 »	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	Section 7. — Service des bâtiments civils.) 		
46	Traitements et indemnités des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	80,400 °	, ,	
47	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, four- nitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chaustage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adju- dications.	8,000 »	v	
	A REPORTER	8,369,357	5,192,411 m	12,061,768
				84

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articlės.	DÉSIGNATION	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1882.		1
	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	8,869,357 »	5,192,411 »	12,061,768 »
	CHAPITRE III.			i i
	MINES.			
	Section 4". — Personnel du conseil.			
48	Personnel du conseil des mines. — Traitements	41,270 »	9	
49	Frais de route	300 ⋄	ď	
50	Matériel	1,640 v	D	
	Section 2. — Personnel du corps.			
51	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	224.100		
52	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	524,100 ·		
53	Confection de la carte générale des mines	*	20,000 »	457,310 *
	Section 5. — Caisses de prévoyance.		r	/
54	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 ·	v	
	Section 4. — Impressions, etc.			
55	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences :	7,000 »	8,000 =	i
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER.			
	Section 1". — Services communs.			
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	665,540 n	,	1
57	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	153,150 »	0	! !
58	Matériel et sournitures de bureau pour tous les services	870,880 »	в	,
59	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration.	40,000 »		, many
60	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille on d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	24,000 °		·
61	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences inter- nationales	6,000 »	n	
	A REPORTER Îr.	11,056,057 »	5,220,411	12,519,078

POUR L'EXERCICE 1882.

	DÉSIGNATION		DITS L'exencick 1882.	
Articles,	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL
	Repont fr.	11,056,057 *	5,420,411 »	12,519,078 »
	Section 2 Voics et travaux.			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,571,000 "	د	
65	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	8,231,970 »	ь	
64	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,495,000 »	'n	
65	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,776,845 "	154,000 v	
	Section 3. — Traction et matériel.			
66	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,311,240 »	٠	
67	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	13,225,825 »		
68	Primes d'économie et de régularité	409,500 "	»	05,968,550 ×
69	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	4,509,550 »	12	, 00,000,000
70	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,785,500 "	Ŋ	
	Section 4. — Transports.			
71	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	8,002,500 »	0	
72	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	5,222,400 -	p	
`● 73	Primes pour encourager la marche régulière des convois	530,000 »	,	
74	Frais d'exploitation	1,617,000 »	_	
75	Camionnage	1,500,000 »	,.	
76	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux	650,000 ·		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
77	Redevances aux compagnies	30,000 "		
	Section 3. — Contrôle des recettes	ļ		
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,516,670	n	
79	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	72,600	n n	
	(Les crédits portés aux articles 86, 62, 66, 71 et 78, pourront être réu- nis et transféres de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE V.			
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
	Section 1 ^{re} — Services communs.			
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	45,250 ··		
81	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	4,960	»	
82	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc	104,400	v	
;	A REPORTER fr.	73,267,827 »	3,574,411 »	76,487,628 ×

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

	DESIGNATION	B	DITS L'exencice 1882.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL
	Report fr.	73,267,827 。	3,574,411 B	76,487,638
	Section 2. — Postes.			
83	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,730,545 n		,
84	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	3,190,139 »		
85	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées, envertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.)	1,511,990 »	14	
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (Crédit non limitatif.)	10,000 »	۵.	11,103,593
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	711,800 n	,	11,100,000
88	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	5,250 °°	,	
	Section 3. — Télégraphes.			
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,770,461 »	Đ	
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	902,200 »	•	
91	Entretien	317,800 »	33	
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.	1,000 -	n	•
; ;	(Les crédits portes aux articles 80, 83 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
:	CHAPITRE VI.			•
	MARINE.			
95	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	774,321 »	n	
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés a la tâche, à la journée ou par mois; indem- nités à des agents non salariés	176, 3 00 »	, a	
95	Remises. (Credit non limitalif).	1,200,000 "	, ,	3,145,470
96	Subsides	47,945 "		i I
97	Traction et matériel.	946,904 "	p	
	CHAPITRE VII.			
	Section 1 ^{re} . — Commission des procédés nouveaux.			
98	Frais de route et de séjour; Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc	2,000 "	n	
	A reporter fr.	87,564,280 »	3,37 4,4 11 •	90,736,691 "

POUR L'EXERCICE 1882.

•	DÉSIGNATION		DITS L'exencice 1882.	,
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extrnordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Recort fr.	87,364,280 -	3,574,411 a	90,736,891
	Section 2. — Commission des Annales des travaux publics.			
99	Frais de route et de séjour.	200 v	*	•
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc	7,900 ×	a	
	Section 3. — Comité du contentieux.			
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 »	,	
	Section 4. — Commission consultative des machines à vapeur.	,		22,200 .
102	Frais de déplacements des membres et dépenses accessoires	1,500 -	1,000 #	
	Section 3. — Commission de révision des règlements miniers.	,		
103	Frais de déplacements des membres ; frais d'expériences , de publications , etc.	a	4,500 s	
	CHAPITRE VIII.			
164	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	ı,	74,000	74,000 *
	CHAPITRE IX.			
105	Pensions : premier terme	19,000 »		19,000 *
	CHAPITRE X.	,	Ü	10,000
106	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	33,500 ·		3 8,500 •
	CHAPITRE XI.			
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 u))	18,000 .
	Total du budget fr.	87,449,480 •	5,453,911 -	90,903,391 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 27 février 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux publics, SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances,
CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1882.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1er janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

	OBJET DES CRÉDITS.	MONTAN des Crédifs		RESTE disponible au i*' janvier 1881.
	A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.			
§ 9. (L	Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand. Loi du 16 août 1873.).	160,000	υ	1,515 51
Lai	du 27 mai 1876.	1,000,000	ม	89,416 62
LOI -	du 27 mai 1876. § 11. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des princes-évêques de Liége	200,000	n	2,389 01
Ērec	ation d'un monument à l'ancien champ de manœuvres (Loi du 8 avril 1879.).	1,800,000	•	407,766 76
;	Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. Transfert du Ministère des Travaux publics	2,000,000	ñ	514,416 95
1	Pavillon de Tervueren. Travaux de conservation.	100,000	p	74,825 77
į	Palais des beaux-arts	1,155,000	n	685,597 25
	École normale de Bruges	950,000	•	819,775 65
	École normale de Gand	950,000	>>	441,905 70
. i	Conservatoire. Habitation du directeur et du secrétaire	80,000	n	16,782 68
Et Ja	Conservatoire de Liége	200,000	×	200,000
Loi du 4 août 1879.	Transfert du Musée d'histoire naturelle dans les bâtiments du Jardin zoologique	250,000	u	246,556 60
g Z	Construction de l'Hôtel des Monnaies	585,000	n	246,610 85
-	Restauration du palais des princes-évêques	400,000	a	400,000 »
	Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, reconstruction des bâtiments incendiés	210,000	n	112,964 61
•	Construction d'une prison cellulaire à St-Gilles	1,500,000	ů,	858,215 25
,	Bureau principal des postes et télégraphes à Bruxelles	1,200,000	n	1,196,898 32
	Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles	1,000,000	1)	999,528 20
.oi (du 26 août 1880, Amélioration et construction de locaux pour l'en- seignement normal primaire	500,000	D	500,000 »
	École normale des humanités à Liége,	450,000	» i	562,000 »
	A REPORTER fr	14,468,000	,	8,156,739 55

Suite des sommes restant disponibles, au 1° janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

	OBJET DES GRÉDITS.	MONTAN' des crédits.		RESTE disponible au 1" janvier 1881.
	Report fr	. 14,468,000	,	8,156,739 53
	B. Chemins de fer.			
	struction à Courtrai d'une remise pour six locomotives. (Loi d juin 1868, § 22.)		»	55,000 •
hen	nin de fer de ceinture à Gand. (Loi du 9 juillet 1875, § 21.)	515,000	n	14,981 64
Capi de	tal nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en verte la loi du 27 mai 1876. (Lignes dans le Luxembourg.)	46,000,000	»	18,346,200
de d'	tal nominal des titres de la Dette publique à 4 p. %, à créer en verte la loi du 19 décembre 1876. (Chemin de fer de Tirlemont à la lign Auvers vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter.).	14,250,000	33	498,100 »
de	tal nominal des titres de la Dette-publique à 4 p. % à créer en verte e la loi du 26 juin 1877. (Lignes à construire par la Société-anonym e construction de chemins de fer, convention-loi des 25 avril/3 juin 1870.	;	ı)	44,055,100 »
	tal nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vert la loi du 3 juin 1878. (Chemin de fer de Battice à Aubel.)		•	931,900 •
her	nin de fer de Blaton à Ath. (Loi du 17 juillet 1877.)	430,000	"	42,910 71
acc 21	ordement des stations des Guillemins et de Vivegnis à Liége. (Loi d' 1 mai 1878.)	20,000	Ď	19,352 53
ole: 17	s et travaux, travaux d'extension, plus value des rails d'acier. (Loi d' 7 juillet 1877.)	7,000,000	a	995,991 50
Cher	mins de fer. — Voies et travaux. (Loi du 5 juin 1878.)	5,500,000	۰	1,838,768 97
oi c	du 17 février 1879.		13	11,580 55
	2º Extension du matériel de transport et d traction	4,000,000	, ø	303,667 62
	Chemin de fer d'Anvers à la frontière des Pays-Bas dans la directio de Tilbourg ou de Boxtel	a. 3,000,000	D	2,991,134 »
	Chemin de fer de Libramont à Bertrix et études du prolongement ver le chemin de fer de l'Est français		n	1,889,748 77
10/9.	Chemin de fer de la vallée de l'Amblève	6,000,000	D	5,981,194 60
	Chemin de fer de Wavre à Jodoigne par Gastuche			1,993,284 51
Loi du 4 aout 10/9.	Chemin de fer d'Audenarde à Orroir		•	1,997,552 38
i i	Parties communes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, ave station d'échange à proximité de Virton	1,000,000	D	901,502 87
	Rachat du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul	. 2,850,000	13	8,740 81
1	Voies et travaux. — Travaux d'extension et de complément	. 16,500,000	•	7,093,075 40
	Extension du matériel de traction et de transport	. 7,300,000	•	856,210 66
Ligr t	nes d'Ostende-Armentières et Furnes-Dunkerque. Dépenses d'exploitation. (Loi du 5 août 1879.)	. 10,200	*	10,200
	A reporterfi	236,678,400	w w	98,992,916 83
	•			

Suite des sommes restant disponibles, au 1er janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

			استسانت
	OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au t" janvier 1881.
	Report fr.	236,678,400 -	98,992,916 83
	Voies à établir sur les nouveaux quais d'Anvers; travaux d'extension aux stations des établisse- ments maritimes	2,500,000 •	2,215,504 62
	Transformation de l'embranchement du quartier Léopold, à Bruxelles.	1,900,000 -	1,900,000 »
Loi du 23 mai 1880. (Remises à voyageurs, à locomotives, ateliers, etc.	2,500,000 »	2,004,701 46
	Signaux et appareils de sécurité	2,000,000 »	1,141,652 85
	Extension et amélioration du matériel de traction		1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1
ļ	et de transport.	12,000,000 "	3,509,755 26
	Rachat de la concession du chemin de fer de Virton.	6,948,500 »	6,948,500 .
Loi du 26 août 1880. (Rachat du matériel d'exploitation du chemin de fer de Virton; extension du matériel roulant du ré- seau de l'État	8,500,000 "	8,500,778 45
·	Travaux d'amélioration et d'extension à effectuer sur la ligne d'Anvers à la frontière des Pays-Bas; construction d'ateliers, de remises et de magasins pour les services de la traction et du transport	2,000,000 »	1,999,099 78
	C. Télégraphes.		
(Extension du réseau télégraphique	200,000 »	25,158 09
Loi du 4 août 1879.	Établissement de télégraphes le long des voies na- vigables	150,000 °	53,217 35
Lignes télégraphiques	s à établir le long des canaux. (Loi du 23 mai 1880.)	100,000 »	100,000
	D. Bateaux à vapeur.		
(Achat de deux bateaux pilotes	150,000 .	47,528 02
Loi du 4 août 1879.	Construction d'un bateau garde-pêche	160,000 »	81,025
(Paquebot en acier	700,000 »	700,000
	E. Canaux.		
canal à grande sect	iption d'actions de la Société concessionnaire d'un tion, formant jonction de la Lys à l'Yperlée. (Loi du 2.)	2,800 ,00 0 »	. 200,000 .
à la mer du Nord, disoler les eaux de l	section du canal de dérivation de la Lys, de Deynze et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à a Lys de celles de ce dernier canal. (Loi du 14 sep-	350,000 a	120,547 37
Amélioration du canal	de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de faci- maritime. (Loi du 3 juin 1870, § 8.)	250,000 »	21,148 03
Canal de Turnhout à A	invers, par S'-Job in 't Goor. (Loi du 16 août 1875,	1,000,000 *	50,096 67
	▲ REPORTER fc.	280,866,900	128,209,609 78

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

,	OBIET DES CRÉDITS.	MONTAN des CRÉDITS		RESTE disponibl ou ter janvier 18	e
	Report , .	280,866,9 0 0	10	128,209,600	78
	Amélioration du canal de Bruges à Ostende	500,000	'n	476,240	84
Loi du 17 juillet 1877. (Amélioration du canal de Lisseweghe, endiguement du Zwyn	14,000	n	10,000	ø
	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	455,000	۵	158,858	57
	Canaux houillers du Hainaut	6,000,000	13	5,956,132	21
	Canal de Gand à Terneuzen	5,000,000		2,890,514	97
Loi du 4 août 1879.	— de Roulers à la Lys	500,000	2)3	545,954	70
	— de la Lys à l'Yperlée	2,000,000	10	1,998,477	13
•	- de Bruges à Ostende et port d'Ostende	3,000,000	ŭ	2,803,153	63
•	Canaux houillers du Hainaut	500,000	n	500,000	
Loi du 26 août 1880.	Canal de Gand à Terneuzen	1,500,000	ø	1,500,600	D.
	F. Révidres.			5	
	l'État dans les travaux d'assainissement de la Senne.	3,000,000	»	85,028	33
	travaux à exécuter à la Trouille, à Mons. (Loi du	550,000	>>	55,140	16
	n de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont de Bruxelles. (Loi du 5 juin 1870, § 16)	40,000	υ	20,048	96
	§ 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec les Pays-Bas	400,000	n	7,851	78
Loi du 16 août 1873.	§ 16. Amélioration de la Dyle	40,000	n	39,904	12
	§ 24. Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai	200,000	v	199,714	25
Mandel; travaux de ca	nalisation. (Loi du 9 juillet 1875, § 15.)	42,000	1)	128	51
Fravaux d'amélioration	n de la Grande-Nèthe. (Loi du 27 mai 1876, § 20.)	24,000	**	18,080	28
	Amélioration de la Grande-Nèthe	156,000	n	6,455	48
Loi du 17 juillet 1877.	Travaux d'amélioration à la Lys	150,000	•	146,911	80
	Construction de barrages dans la Meuse	1,200,000	1)	378,342	29
Loi du 5 jui 1878	*	150,000	o	150,000	v
-	Lys. — Travaux d'amélioration	70,000		155	
	A REPORTER	304,117,900	D	145,914,662	7 3

Suite des sommes restant disponibles, au 1° janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

	OBJET DES CRÉDITS.	MONTAN dos Crédits		RESTE disponible au 4" janvier 1881.
	REPORT	304,117,900	•	145,914,662 •
	Barrage de la Gileppe	600,000	•	523,007 20
	Meuse	1,000,000	10	295,294 90
	Escaut. — Travaux d'amélioration	2,900,000	α	2,476,405 61
	Dendre. — Travaux d'amélioration	160,000	x)	89,511 25
Loi du 4 20út 1879 .	Grande-Nèthe	100,000	n	59,832 40
	Yser	300,000	æ	147,131 15
	Écoulement des eaux du Sud de Bruges	10,000		2,141 50
	Exécution des travaux stipulés dans le traité du 19 mai 1865 avec les Pays-Bas	80,000	ŋ	80,000 »
	amélioration et transformation de la navigation. (Loi	500,000	v	500,000 *
•	G Ports et côles. — Polders.			
§ 8. Exhaussement et 8 juillet 1865)	renforcement de la digue du comte Jean. (Loi du	450,000	w	20,447 83
Loi du 3 juin 1870. .	§ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhìn bordant l'Escaut à Anvers	500,000	D	198,402 15
·	§ 25. Établissement de nouveaux phares à Blan- kenberghe et à Heyst	175,000	*	15,219 48
Kattendyck et du l	eaux murs et d'embarcadères le long des quais du Rhin, et premiers travaux d'établissement d'une nou- ers. (Loi du 27 juillet 1871, § 15.)	1,000,000	ก	32,793 74
Reconstruction partiel provisoires sur la ri	le des quais d'Anvers et établissement d'installations ive droite de l'Escaut. (Loi du 17 avril 1874.)	2,000,000	¥	95,778 61
Nouvelles installations 27 mai 1876, § 18	pour le service de la marine à Ostende. (Loi du)	400,000	*	139,734 78
Installations pour la n	narine à Ostende. (Loi du 5 juin 1878.)	300,000	α	300,000 »
	Nieuport. Bassin à flot	1,000,000	*)	996,283 73
	Blankenberghe. Plage des bains et dépendances du port	250,000	æ	222,775 12
Loi du 4 août 1879	, -	300,000	ט	89,420 73
	Installations maritimes d'Anyers.	16,000,000	n	4,672,152 »
	Installations maritimes à Ostende	350,000		350,000 »
Installations maritimes	s à Anvers. (Loi du 23 mai 1880.)	5,000,000		5,000,000 *
	s à Anvers. (Loi du 26 août 1880.)	5,000,000	n	5,000,000 »
	A neporten fr.	341,992,900	*	167,200,974 91

(338)

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{ee} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

	OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT de> GRÉDITS.	RESTE disponible su t" janvire 1881.
	Report fr.	541,992,900 »	167,200,974 91
	H. Routes et ponts.		ι
Travaux de raccordem	ent de routes. (Loi du 5 juin 1878.)	2,000,000 »	20,675 58
	Construction et reconstruction de ponts apparte- nant à des routes. Subsides	3, 500,000 •	1,125,176 67
•	Racccordement à Molenbeek-Saînt-Jean du boule- vard Léopold II au boulevard d'Anvers	1,000,000 »	401,745 17
Loi du 4 août 1879	Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveaux établissements militaires	375,000 •	66,161 40
	Ourthe. — Établissement d'un port à Chênée	20,000 a	1,085 93
	Lys. — Pont à Courtrai et chemin de halage	505,000 »	483,128 65
	Totauxfr.	549,592,900 »	169,298,948 31

DÉVELOPPEMENTS

DU BUDGET DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1882.

1			
1		CHAPITRE 1°r.	
1		ADMINISTRATION CENTRALE.	l
l	b	Traitement du Ministre	
9 .	a. b. c.	Traitements des fonctionnaires et employés Secrétariat général	50 » {
2		Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés	
4	υ	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Ca Secrét. général, Ponts et chaussées.	binet,
5	*	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, m	ienues
6	n	Honoraires des avocats du Département	
		Total du chapitre les	. fr.
		CHAPITRE II.	
		PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.	ル
		PREMIÈRE SECTION.	
		PONTS ET GHAUSSÉES.	
i	a.	Entretien ordinaire des routes, ainsi que du Parc public de Lacken, et entretien de nouvelles sections en 1882	2 . fr.
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus îndispensables ou rendus nécessaires par des causes de forci jeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'a ment; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc	ligne-
<u> </u>	\ c_	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicins grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de rac ment aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.	iux de corde-
8	v	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudicati baux d'entretien des routes.	on des
		Total de la première section,	. fr.
		DEUXIEME SECTION.	
		BATIMENTS CIVILS.	
9	. 19	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux dioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretie squares. — Acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	n des
10	n	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers hôtels et bâtiments situés à Bru établissement de paratonnerres; agrandissement des dépendances de l'hôtel du gouvernement provincial à H Travaux extraordinaires d'amélioration à exécuter à cet hôtel	Tasselt.
»	•	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils. (Pour mémoire.)	
		Total de la deuxième section	fr.

DEMANDÉS	CRÉDITS Pour l'exence	ісв 1882.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observat i ons
CHARGES redinances of per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1881.	YAGMRULTION '	DIMINUTION.	
					,	
21,000 "	. »	21,000 -	21,000 »	n	b	
413,400 "	»	415,400 »	415,400 »	s)	"	
97,500 »	•	27,300 »	27,300 »	b	ь	
53,950 »	4,580 »	58,530 »	58,330 »	ני ,	»,	
100,000 a	ď	100,000 »	100,000 »	n	n	
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»		
675,650 »	4,580 »	680 050 »	680,030 »	»	ď	
2,878,228	»					
400,000 »	»	4,278,228 »	4,578,228 »	»	100,000 »	
				1 (
1.000.000 »						
1,000,000 »		41,000 .	41,000 ° »	ñ	ŋ	
			41,000 ° » 	ń	100,000 »	
41,000	n					
4,519,228	n	4,319,225 »	4,419,228 %	η		
41,000	n			η		
4,519,228	" 249,000 »	450,000 »	4,419,228 ° 450,000 °	, 249,000 »	100,000 »	
41,000 • 4,519,228 • 450,000 »	" 249,000 »	450,000 » 249,000 »	4,419,228 » 450,000 n 321,000 »	249,000 »	100,000 " " 521,000 "	
41,000 • 4,519,228 » 450,000 »	249,000 p	450,000 »	4,419,228 ° 450,000 °	249,000 »	100,000 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		TROISIÈME SECTION. SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS. Transpure d'emploites and in aire et automandia aire et dénembre d'emploitation.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.
		BASSIN DE LA MEUSE.
	a. b. c. d. e. f. g. h. i. j. k.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. Rivière et canal de l'Ourthe Gileppe. Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé — de Maestricht à Bois-le-Duc — de jonction de la Meuse à l'Escaut — d'embranchement vers le camp de Beverloo — vers Hasselt — vers Turnhout. — de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Goor. Sambre canalisée. Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
		BASSIN DE L'ESGAUT.
ł	m.	Escaut dans les provinces du Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anyers
1	n.	Canal de Mons à Condé
	0.	— de Pommerœul à Autoing
11	p. q. r. s.	Lys
1	t.	- d'écoulement des eaux du sud de Bruges
1	u.	- de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et d'écoulement dit de Langeleed .
I	v. w.	de Gand à Terneuzen
	x.	Ganaux le Moervaert et la Zuidleede
	• y. z. a'.	Durme
	b'.	Senne
1	c'.	Dyle et Demer
	ď.	Petite Nethe canalisée
	e'.	Grande Nèthe
	ļ	BASSIN DE L'YSER.
	f'.	Yser
, ,	ı	

	DEMANDĖS	CRÉDITS pour l'exerc	nce 4882.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinairesetper- munentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	FOUR L'EXERCICE 1881.	AUGMENTATION.	DEMINUTION.	Cooci eterioris.
	200,000 " 9,600 " 2,000 " 29,000 " 55,000 " 105,600 " 8,000 " 15,000 " 85,200 " 65,000 " 15,000 " 25,000 " 25,000 " 25,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 27,000 " 29,500 " 3,000 " 400 " 1,900 " 2,350 " 29,000 " 12,000 "	57,000	1,879,900 »	2,156,800 ·		256,900 =	
1	925,100 »	954,800 »	1,879,900 »	2,136,800 »	x)	256,900 »	88

UMÉRO des rticles.	des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		Report. , fr.
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.
		Bassin de la meuse.
		Meuse.
	·	PROYINCE DE NAMUR,
	а.	1º Travaux de pavages, d'empierrements et d'amélioration des chemins de halage des ports et rivages existants. — Établissement d'un port aux abords de la station d'Hastière
		PROVINCE DE LIÈGE.
•12	b .	2º Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrements de parties du chemin de halage, construc- tion de rampes d'abordage, de perrés, et établissement de pienx d'amarre, garde-corps, etc.
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	C.	5° Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration
	d.	4º Construction d'une maison de garde-rivière
		Rivière et canal de l'Ourthe.
15	0	Travaux d'amélioration consistant dans l'empierrement de chemins de halage, la création d'un nouveau port à Esneux, et la construction de perrés
		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.
14	p (1º Travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, établissement de garde-corps; pavages, etc
	(2º Construction d'une maison d'aide-éclusier à Haccourt.
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.
		lo Travaux de consolidation des contre-digues et travaux divers d'amélioration
15	n (2º Creusement de gares de croisement des bateaux, à Neerhaeren, entre Tongerloo et Brée et en amont du pont de Beeck
		Canal de jonction de la Meuse d l'Escaut.
		1 " SECTION. ((Limbourg.)
		1º Travaux divers d'amélioration
16	a }	2º Creusement de gares de croisement des bateaux près des ponts nº 11 et 13.
	Ì	U a a a a a a a a a a a a a a a a a a a

		CRÉDITS Pour l'exerc		proposės		ENCES.	Observations .
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1881.	AUGMENTATION.	онилитиом.	Conser buccores.
	925,100 .	954,800 .	1,879,900 »	3,136,800 •	o	256,900 a	
7	ņ	55,000 a					
	,	55,000					
	Þ	50,000 •	95,000 *	143,000 "	n	48,000 »	
	n	20,000 »					
	n	11,500 »	11,500 "	17,500 n	ñ	6,000 »	
•	»	12,000 »	19,000 •	12,000 »	7,000 »	n	
	33	7,000 »					
	n	10,000 »	{ 46,000 ·	10,000 »	56,000 »	n	
	ń	56,000 »)				
	n D	6,000 »	} 16,000 »	51,000 »	ט	35,000 »	
	925 ,100 »		2,067,400 »	2,370,300 »	45,000 »	345,900 »	

dos	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.
17	n l	Travaux divers d'amélioration
		Canal d'embranchement vers Hasselt.
18	•	Travaux divers d'amélioration.
		Sambre canalisée.
		PROVINGE DU MAINAUT.
	/ a.	1º Travaux divers d'amélioration
19) .	2º Déplacement de la passerelle de halage située aux abords du pont-tournant de la station de Charleroi
		PROVINCE DE NAMUR.
	b.	5° Travaux de construction de perrés neufs, de soutènement de la berge de halage, d'aqueducs pour l'écoulement des eaux, d'empierrement et de pavage de parties de chemins de halage et de plates-formes d'écluses; construction d'un port à Salzinnes, aux abords des nouveaux ateliers du chemin de fer à ériger à Namur
		Canal de Charleros à Bruxelles et ses embranchements.
20	33-	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'ESCAUT.
		Escaut.
		PROVINCE DU HAINAUT.
ĺ	a.	1º Travaux divers d'améloration
	,	2º Achèvement des travaux d'approfondissement et de régularisation de la Petite-Rivière à Tournai
İ		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
21 (b.	3º Améliorations secondaires
31 (, ,	4º Portes de réserve à l'écluse de Berchem
	'n	5° Construction d'un embarcadère à l'extrémité de la route de Beyeren par Haesdonck à l'Escaut
		Escaut maritime.
	a	6º Acquisition d'une embarcation à vapeur destinée aux études de l'amélioration de l'Escaut marîtime et du Rupel .
rs et	"	Escaut maritime et ses affluents soumis à la marée. (Pour mémoire)
		Canal de Mons d Condé.
22	, •	1º Travaux divers d'amélioration
	} 0	2º Travaux à exécuter à la Haîne et à la Trouille pour améliorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française
		A reporter fr.

[Nº 83.]

	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.				CRÉDITS	DIFFÉR	ENCES.		
OI	CHARGES dinaires et per maneutes.	CHARG	ES aires	TOTAL	proposés pour l'axancies 1881.	AUGMENTATION.	BIMINUTION.	$Observations. \ \ $	
	925,100 »	1,142,500	'n	2,067,400	2,570,500 °	45,000 »	345,900 u		
	n	3,000	ń	3,000	5,000 ×	ь	33		
	ss	8,000	ν	8,000	10,000 »	,	2,000 •		
l	» ·	10,060		1 .		1			
	υ	5,000	ro I	 30,000 ×	28,500 »	1,500	n		
	»	15,000	1)÷	<u> </u>					
	»'	27,500	13-	27,500 »	25,000 »	2,500 "	»		
	e	10,000	u		1				
	μ	40,000	w						
	n	1,400							
1	"	9,000	" (84,400 °	10,800 »	75,600 .	ъ		
	v	10,000	ı k						
	»	14,000	α						
	a	ø		»	100,000 »	n	100,000 »		
	»	6,000	* \	81,000 •	121,500 »	y	40,500 »		
	n	75,000	» ∫						
9:	25,100 "	1,576,200	» (2,301,300 »	2,669,100 »	120,600 »	488,400 »		

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Canal de Pommerœul à Antoing.
	'	1º Trayaux divers d'amélioration.
25	19 (2º Construction d'une passerelle à Blaton
		Lys.
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	a.	Construction d'aqueducs sous le chemin de halage
24		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	ь.	Améliorations secondaires
		Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	1	1º Améliorations secondaires
	a. {	2º Construction d'un acqueduc sous la digue droite du canal, en vue d'assurer l'écoulement des eaux d'un cours d'eau traversant la commune d'Oostwinckel
25 (PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
ļ	6.	5º Travaux de dragage à effectuer aux abords du grand siphon d'Oostkerke, sous le canal de Bruges à l'Écluse
1	1 "- }	4 · Prolongement en mer du brise-lames établi sur la jetée Ouest du chenal de l'écluse maritime à Heyst
		Canal de Roulers à la Lys.
26	ú	Travaux divers d'amélioration
		Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
((a.	Améliorations secondaires; placement d'une aubette destinée à l'agent préposé au port dit « de Wondelgem »
27	}	PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
(b .	Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration
	.	Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.
28	"	Consolidation, au moyen de revêtements en briques, des talus du contre-fossé du canal
- :		Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France.
29	b	Établissement d'embarcaderes pour le chargement et le déchargement des marchandises
		Canal de Gand à Terneuzen.
50	ω	Amélioration des parties sablonneuses du chemin de halage
		A REPORTER fr.
]		A ADPUBLIAN

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882.

	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	${\it Observations}$.
	CHARGES Ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1881.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	05507 5405076
	925,100 »	1,376,200 »	2,301,300 2	2,669,100 »	120,600 »	488,400 »	
	n n	5,500 » 20,000 •	23,300 "	5,300 v	20,000 .	ů	
*	n	3,000 »	6,000	5,800 »	200 •	10	
	33	5,000 ») 		·		
	")	500 -					
à.	,	2,500 *	45,000 »	20,000 »	25,000 »	ñ	
	*	50,000 n 12,000 n		·			
	. 9	5,000 »	3,000 »	3,000 »	3))	
	15-	2,500 •	}			·	
		00.000	22,500 »	50,000 »	ď	27,500 »	
		20,000 »					
	>>	3,000 »	3,000 •	n	5,000 »	. 19	
	. 15	6,000 \$	6,000 »	12,000 »	33	6,000 »	
	a	10,800 »	10,000 »	10,000 »	0	»	
	925,100 »	1,495,000	2,420,100 »	2,773,200 »	168,800 »	521,900 •	 89

Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme. Dendre Dendre Améliorations secondaires. Rupel. (Pour mémoère.). Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	
Dendre Améliorations secondaires. Rupel. (Pour mémoire.). Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises . 2° Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht . 3° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés . 4° Mise sous profit de la diguette de halage du Haut-Yser; reconstruction des passerelles et établi tures le long de cette digue . Plantations.	r fc.
Dendre Améliorations secondaires. Rupel. (Pour mémoire.). Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises . 2º Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht . 5º Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés . 4º Mise sous profii de la diguette de halage du Haut-Yser; reconstruction des passerelles et établi tures le long de cette digue . Plantations.	
Améliorations secondaires. Rupel. (Pour mémoire.). Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises . 2° Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht . 5° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés . 4° Mise sous profil de la diguette de halage du Haut-Yser; reconstruction des passerelles et établi tures le long de cette digue . Plantations.	
Plantations. Puple et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	-
Dyle et Demer. Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	
Dyle et Demer. Travaux divers d'amélioration BASSIN DE L'YSER. Yser. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises 2º Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht	
BASSIN DE L'YSER. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	
BASSIN DE L'YSER. Yser. 1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	ļ
The second secon	
1º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises	·
2º Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes-Ambacht	
5° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés	
4º Mise sous profil de la diguette de halage du Haut-Yser; reconstruction des passerelles et établis tures le long de cette digue	
Plantations nouvelles	ssement de ciô-
Bacs et bateaux de passage.	
Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux dep et de leurs dépendances	assage existants
Totaux de la troisième segu	10n fc.

URMANU	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1882.				DIFFÉR	ENCES.	Obsamski
CHARGI ordinairese manente	S lper- s.	CHARGES extruordinair et temporaire	TOTAL,	pour L'exencice 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	$Observations. \ \ $
925,100	72-	1,495,000	2,420,100 %	2,773,200 2	168,800 n	521,900 »	
ú		750	750 v	5,000 »	ů	2,250 n	
»		1,000	1,000 w	17,000 »	Ď	16,000 n	
, ,		1)) 	2,900 s	<u> </u>	2,900 -	
	•				-		
N		5,000	5,000 =	5,000 »	ນ	30	
)))))) x.	ŕ	6,000 s 6,000 s 50,000 s	68,000 "	12,000, ռ	56,000 »	33	
25,000	n	ע	ع 25,0 0 0	25,000 »	b.	œ	
35,000	» .	•	35,000 »	55,000 »	n	D ~	
985,100	'n	1,569,750	2,554,850 »	2,873,100 »	224,800 »	543,050 »	
			Dim	inution fr.	318,2	50 »	90

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.
	l α.	Port d'Ostende
	ь.	Port de Nieuport
37) _{c.}	Port de refuge de Blankenberghe
1	d.	Gôtes ,
	6.	Phares et fanaux
		Travaux d'amélioration des ports , côtes , phares et fanaux.
		PORT D'OSTENDE.
		1º Approfondissement du Gauweloozevaart ou canal du Camerlinckx, déhouchant dans l'arrière-port, et consolida-
58	D	2º Installation de vannes aux appareils de manœuvre de la tête amont de l'écluse de Camerlinckx, établie au débou- ché du Gauweloozevaart
		PORT DE NIEUPORT.
39		Construction de pavages neufs le long des quais
		CÔTES.
		1º Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke-sur-Mer
40	"	2º Continuation du pavement des terre-pleins des digues de défense aux abords d'Ostende
		3º Travaux de construction de perrés à Blankenberghe et à Wenduyne, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
		PHARES ET FANAUX.
»	ν	(Pour mémoire.).
		Totaux de la quathième section fr.
		DE DE VOLTORE CENTRALE DE CONTRETE DE CONT

DEMANDÉS	CRÉDITS POUR L'EXERCI	CE 1882.	CRÉDITS proposés	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES oxtraordinuires et temporaires.	TOTAL.	pour l'exercice 1881.	AUGMENTATION.	diminution.	
				,		
131,000 »	519,000 »					
45,000 »	100,000 »					
35,000 ·)1,055,500 »	893,000 »	142,500 •	»	
150,000 °	150,000 * 2,000 »					
9,000 #	2,000 1	<i>,</i>				
				,		
v	12,000 »	1				
»	12,000 »	24,000 »	70,000 »	. »	46,000 »	
	12,000]				
•	10,000 »	10,000 n	35,000 »	n	25,000 »	
			:			
»	260,000 .)		i		
33	75,000 w	425,000	240,000 »	185,000 • .	33	
»	90,000 %	!]				
]			
ท	8	Ď	95,500 »	b	95,500 »	
364,500 »	1,130,000 »	1,494,500 »	1,355,500 »	327, 500 »	166,500 s	
		Augment	ATION. , ,fr.	161,0	00 »	

NUMÉRO des acticles,	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CINQUIÈME SECTION.	
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.	
41	ņ	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., et frais d'adjudications	
42	ņ	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation întérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	
		Total de la cinquième section fr.	
		SIXIÈME SECTION.	
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.	
45	¥	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	
44	n	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen	
45	n	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	
		Total de la sixième section fr.	
		SEPTIÈME SECTION.	
		SERVICE DES BATIMENTS GIVILS.	
46	•	Traitements, frais de déplacements des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments.	: F
47	n	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel et fournitures de bureau, impressions, achat et répara- tion de meubles, chaussage; éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	
		Total de la septième section fr.	

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		CRÉDITS proposés	proposés		Observations.	
CHARGES ordinairrs et per- manentes	CHARGES extraordinanes ettemporaires	TOTAL.	rour L'exercics 1881.	AUGMENTATION.		
45,500 »	34,500 ^	80,000 »	80,000 •	ž	n.	
1)	40,000 »	40,000 »	9,000 »	51,000 »))	
45,500 »	74,500 "	120,000 »	89,000 »	31,000 »)) •	
	<u> </u>	1				
	,					
875,150 »		1,000,675 v	995,175 »	5,500 »	•	
875,150 » ² ,047,829 »	127,525 n		995,175 » 1,055,780 »	5,500 » . 51,505 »	D D	
	127,525 n					
² ,047,829 v	127,525 » 37,256 »	1,085,085 • 20,000 •	1,055,780 »	51,505 »	Û	
² ,047,829 v 20,000 »	127,525 » 37,256 »	1,085,085 • 20,000 •	1,055,780 » 14,000 »	51,505 » 6,000 •	ñ	
² ,047,829 v 20,000 »	127,525 » 37,256 »	1,085,085 • 20,000 •	1,055,780 » 14,000 »	51,505 » 6,000 •	ñ	
² ,047,829 v 20,000 »	127,525 » 37,256 »	1,085,085 • 20,000 •	1,055,780 » 14,000 »	51,505 » 6,000 •	ñ	
² ,047,829 v 20,000 » 1,940,979 »	127,525 » 37,256 »	20,000 • 2,105,760 •	1,055,780 » 14,000 » 2,062,955 »	51,505 » 6,000 • 42,805 »	n n	

NUMÉRO des articles.	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation du chapitre II.
		1 SECTION. — Ponts et chaussées
		2° — Bâtiments civils
		5° — Service des canaux et rivières, etc.
		4° Ports et côtes
		5° — Frais d'études, d'adjudications, etc
		6° — Personnel des ponts et chaussées
		7° — Service des bâtiments civils
		TOTAL DU CHAPITRE II fc.
		CHAPITRE III.
		mines.
		ir Section. — Personnel du conseil.
48	so.	Personnel du conseil des mines. — Traitements
49	n	Frais de route
50	x)	Matériel
		^{2m} Section. — Personnel du corps.
51		Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
52	i)	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines
53	n	Confection de la carte générale des mines
		5 ^{me} Section. — Caisses de prévoyance.
54	*	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
-		4me Section. — Impressions, etc.
55	n	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.
<u> </u> -		Total du chapitre III, fr.

DRM	IANDÉS	CRÉDITS POUR L'EXER	cice 1882.	,	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHAF ordinair mane	RGES esot per- entes.	CHARGES extraordinaire et temporaires	TOTAL.		POUR L'EXENCICE 1881.	AUGMENTATION.	DEMINUTION.	Observations.
4, 519,	228 »	D.	4,319,228		4,419,228 ×	۱۵	100,000 »	
450,	000 »	249,000	. 699,000	٠	771,000 ×	79	72,000 »	
985,	100 »	1,569,750	2,554,850	,,	2,875,100 ¤	0	318,250 »	
564,	,500 »	1,130,000	1,494,500	ď	1,553,500 »	161,000 =	n	
45,	,500 »	74,500	120,000	a	89,000 ×	31,000 s	n	
1,940,	979 »	164,781	2,105,760		2,062,955 ×	42,805 »	*	
88,	400 »	ų	88,400	ď	88,400 =	Ŋ	ä	
8,195,	707 »	3,188,031	» 11,381,738	•	11,637,183	234,805 »	490,250 »	
<u> </u>		<u> </u>	_1				!	
}			Dixi	KUI	ion fr.	255.4	45 »	1
			Dixi	NUT	cion fr.	255,4	45 »	
			Dixi	run	cion fr.	255,4	45 »	
41,	,270 »		Dini 41,270		41,270 ·			
1	,270	.				n		
		1) 1)	41,270		41,270 -	n		
	300 »		41,270 300	ν. •	41,270 v	D D		
1,	300 »		41,270 300	υ. •	41,270 v	D D		
1, 324,	300 » ,640 •	h	41,270 300 1,640	υ. •	41,270 m 300 m 1,640 m) h) D	
1, 524, 10,	300 » ,640 •),),	41,270 300 1,640 324,100	υ. •	41,270 m 300 m 1,640 m 324,100 m) h	, D	
1, 524, 10,	300 » 640 •	77	41,270 500 1,640 524,100 10,000	υ. •	41,270 m 300 m 1,640 m 324,100 m) h	, D	
1, 324, 10,	300 » 640 •	77	41,270 500 1,640 524,100 10,000	υ. **	41,270 m 300 m 1,640 m 324,100 m) h	, D	
1, 324, 10,	300 » 640 • 100 •	77	41,270 300 1,640 324,100 10,000 20,000	υ. **	41,270 m 300 m 1,640 m 324,100 m 10,000 m))))	79 19 19	
1, 524, 10,	300 » 640 • 100 •	77	41,270 500 1,640 524,100 10,000 20,000	v.	41,270 m 300 m 1,640 m 324,100 m 10,000 m))))	79 19 19	

NUMÉRO des articles.	des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE IV.	
		CHEMINS DE FER.	
		-	
		PREMIÈRE SECTION.	
		SERVICES COMMUNS.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	/ a.	Comité d'administration et haute surveillance	
	b .	Renseignements et statistique. Service général. Contrôle des matières. Masse d'habillement, etc	
56 .) o.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des coupons Edmond'son, billets spéciaux, etc	•
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire , etc	
		Salaires des agents payés à la tdche, à la journée ou par mois:	
	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service	
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception.	
87	· ·	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillement et délivrance aux séations, ateliers, etc.	
	đ.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc.	
		Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :	
58	*	Papiers, împressions, publications et fournitures de bureau; menues dépenses, etc; mobilier pour les bureaux compris dans les 1 re et 5 esctions	
59	•	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration ,	
60	a	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	
61	٥	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales	
		Total de la première section	

DEMA	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1882.			CRÉDITS proposés	proposés		Observations.
GUARG ordinaires e nianente	ES tper-	CHARGES extraordinuireset temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	0.2001 0.0001.001.
76,000 479,100		j a					
71,386 36,854	x	•	663,540 •	663,340 .	v	P	
72,050 27,600 40,800 12,700	rs u	30 30	155,150 •	153,150 -	,	•	
870,880 40,000		•	870,880 ° 40,000 °	870,880 ×	,	•	
24,000 6,000		v	6,000 ×	24,000 • 6,000 •	ע	»	
1,757,570	ю	,	1,757,370 »	1,757,370 »	*		92

NUMÉRO des articles.	Littera des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		DEUXIÈME SECTION.
		VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale du service des voies et travaux
62	ъ.	Surveillance et entretien des routes , stations , travaux d'art , etc. Bâtiments et dépendances
62	С.	Direction du service des constructions nouvelles
\ 	æ.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :
63 ⁽	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gàrdes- excentriques, pontonniers, etc.)
(ь.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
		Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :
	æ.	Fourniture de billes et bois spéciaux
64	ь.	— de rails et accessoires
	G.	de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
		Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :
!	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
٥,,	δ.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
65 (с.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers.
[đ.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chess de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
		Total de la deuxième section fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE-1882.			CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
159,954 »		(
1,042,915 •	3	/ } 1,371,000 *	1,371,000 »	2	3	
87,865 »						
100,268	,	! 			·	
					·	
5,446,930 »	•	/ > 8 231.970 »	8,231,970 »	n	*	
2,785,040 •			,,,			
1,870,090 ")				
1,374,910 • 250,000 •		6 9,499,000 °	3,495,000 »	,	•	
200 ₁ 000 1						
		·				
2,082,000 x	ń	1				
377,000 s						
167,230 »		2,950,845	2,950,845 »	ч	٥	
150,615 »		}-				
15,874,815	154,000	40 050 B1K	16,028,815 »	u	n	

NUMÉRO dos articles.	LITTERA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		troisième section.
		TRACTION ET MATÉRIEL.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale du service
66	b .	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations ; approvisionnements
{	с .	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	ď.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire
		Salaires des agents payes à la tache, à la journée ou par mois :
l	 a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations
67	C.	Grandes réparations du matériel en général
	đ.	Renouvellement et amélioration du matériel
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuyres, etc.)
		Primes d'économie et de régularité :
l	, a.	Pour l'économie constatée dans la consommation du combustible
(b.	Pour encourager la marche régulière des convois
68	, c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage.
	d.	Primes de parcours par les machinistes. Instructeurs
i		Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :
[. a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
69	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)
	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
70	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
		Total de la troisième section fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.			Observations.
CHARGES ordinairesetper- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	pour l'exencier 1881.	AUGMENTÁTION.	DIMINUTION.	
268,582 *	11]				
682,590	,) } 1,511,240 •	1,311,240 »	n	*	
292,756	•	(1,521,210 "	*,041,030 "		-	
67,512 •	*	<u> </u>				
3,040,000 n	!					-
2,692,450)				
2,960,850 *	1	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	13,225,825 *	,		
650,700 »	1					
5,901,825 »	а	<i>[</i>				
197,500 »						
197,500 ×	Ì	1				
15,000		/ } 409,500 m	409,300 n	u	'n	
5,900 »		1				
4,500	11					
5,612,230		. }				
897,500 *		4,509,550 ·	4 ,509,530 »	٥	ח	
5,225,300 »	n	 				
2,560,000 »	1	7,785,500 »	7,785,300 n	n	*	
27,241,195 »	n	97 941 195 "	27,241,195 n	n	19	

NUMÉRO dos articles.	LITTERA des dévelop- pements.	Désignation des dépenses et services.	
		QUATRIÈME SECTION.	
		TRANSPORTS.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	۲,
į	a.	Direction centrale du service	
71 (ь.	Mouvement — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.	
71	c.	Trafic Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc	
	đ.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc	
		Salaires des agents payés à la táche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :	1
	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc	
72	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc	
ļ	G.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords	
73	a	Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois	
		Frais d'exploitation :	
	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chaussage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.,	
74	b .	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement outils, ustensiles, etc	
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies	
75	a)	Camionnage — Prise et remise à domicile	
76	p	Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc ; indemnités du chef d'acci- dents survenus sur le chemin de fer.	
7 7	n	Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État	
		TOTAL DE LA QUATRIEME SECTION fr.	

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1882.			CRÉDITS proposés	différ	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinameset per maneutes,	CHARGES extraordinaires et temporaires,	TOTAL	POUR L'EXENCICE 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Onser vaccona.
		,				
678,819 »	ú					
2,633,511 »	9	8,002,500 »	8,002,500 s	»	•	
4,428,414	»	7 6,002,000 "	0,002,300	•	•	
261,756 »	33					
# ### #A#						
3,377,317 » 1,564,134 »		5,222,400 »	5,222,400 »			
280,949 »	,	3,222,400	5,222,400 »		13	
530,000 ×		330,000 »	530,000 »	n	v	
330,000		000,000	550,000			
1,051,000 »	ŭ					
506,000 •		1,617,000	1,617,000 »	, a	»	
60,000 »	υ					
1,500,000 »	n,	1,500,000 .	1,500,000 »	ğ		
650,000 »	v	650,000 »	650,000 »	n	•	
20,00 <u>0</u> •	n	30,000 ×	211,000 »	n .	181,000 »	
17,351,900 »	. 10	17,551,900 *		a,	181,000 »	

NUMÉRO de. articles.	Littera des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		CINQUIÈME SECTION.
		CONTRÔLE DES RECETTES.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale du service Contrôle et vérification de la comptabilité Décomptes avec les compagnies, etc.
-	6.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stasions. Payement des salaires des ouvriers
78	G.	Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs.
) \ 	đ.	Indemnités — Frais de déplacements, d'intérims, travail extraordinaire, etc
		Salaires des ayents payés à la tdche, à la journee ou par mois :
79	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
}	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre ;
		Total de la cinquiène section fr.
		Récapitulation du chapitre IV.
		1" Secretos. — Services communs
		2° - Voies et travaux. Constructions nouvelles
		5° — — Traction et matériel
		4 Transports
		5° Contrôle des recettes
		Total du chapitre IV fr

DEMANDÉS	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			difféf	RENCES.	0 1
CHARGES ordinaireset per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires,	TOTAL.	pour l'exercice 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations .
65 3,1 91 »	р					
196,800 »	»	1, 516,670 »	1,516,670 "	n	6	
599,609 »	»					
67,070 »	»					
57,600 .	,	72,600 »	72,600 »	zó.	æ	
15,000 »	35		.,,,,,			
1,589,270 »		1,589,270 »	1,589,270 »	2)	ъ	
1,000,270 "	•	1,000,210	1,000,210 "	"		
1,757,370 »	3)	1,757,370 »	1,757,570 ×	n,)	
15,87 4, 815 »	154,000 »	16,028,815 »	16,028,815 »	»	n	
27,241,195 »	31	27,241,195 .	27,241,195 »	»	16	
17,351,900 »	n	17,551,900 »	17,552,900 »	σ	181,000 »	
1,589,270 »	n	1,589,270 »	1,589,270	Þ	*	
63,814,550 »	154,000 »	63,968,550 »	64,149,550 »	1)	181,000 »	94

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	-	
;		CHAPITRE V.
		postes et télégraphes.
		PREMIÈRE SECTION.
		SERVICES COMMUNS.
		Trastements et indemnités des fonctionnaires et employés :
80	•	Direction générale de l'administration; inspection générale des services, service central
81	*	Salaires des agents payés à la tâche, à la journes ou par mois
82	39 -	Materiel. — Machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.
		Total de la première section. , fr.
		DEUXIÈME SECTION.
		POSTES.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
(a.	Direction centrale et services provinciaux
83 (b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants .
		Trailements et indemnités des facteurs :
{	a	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs trieurs, etc.)
84	ь.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception),
	с.	Distribution des correspondances, journaux, etc, dans les communes rurales (facteurs ruraux)
(d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc
		A REPORTER fr.

DEMAND	CRÉDIT és pour l'ex	TS LENCICE 1882.	CRÉDITS proposes	proposes		Observations .
CHARGES ordinairesetj manentes	er- extraordinai	resut TOTAL.	FOUR L'EXERGICE 1881.	. KOITATHAKOVA	DaMINUTION.	
	-		·	•		
		•				
		-			\$	
45,250	• · ·	45,250 »	45,250 n	13.	ъ.	
4,960	o o	4,960 =	4,960 »	ø	n	
104,400		104,400 •	104,400 -	p .	ħ	
154,610	•	154,610 »	154,610 »	ילו	>>	
			·	,	1	
					!	
478,330 ×		2,750,545 »	2,649,585 n	80,758	»	S
2,252,013 n	v))		,		Complement d'un credit de 161,818 franc justifié au projet de Budget amendet de 188 — (Voir page 28. Doc. de la Ch. nº 70. Sessic 1880-1881
78,800 n	»	1				
1,149,500 •	n					
1,465,600 »		3,190,130 »	3,160,604 *	29,535 »	3)	Complément d'un credit de 59,070 franc justifie au projet de Budget amende de 188 — (Voir page 29, Doc. de la Ch. nº 70. Sessio
496,259 »	n					— (Voir page 29. Doc. de la Ch. nº 70, Sessio 1880-1881.
			<u></u> \-			

des des	dos dévelop- pomonts.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fc.
		Transport des dépécies :
	 a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations
	b_	Transport des facteurs par service d'omnibus
85 () C-	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
- 1	đ.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
1	\	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatiantique employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.)
86	15	Indemnités et remboursement du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif.).
(a.	Matériel Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
87	b_	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
88	35-	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr. TROISIÈME SECTION.
		TROISIEME SECTION.
		TÉLÉGRAPHES.
		. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employes :
	α.	Direction centrale et surveillance du service
89	ь	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérims, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
90	'n	Salaires des agents payés à la journée ou par mois
91	ю	Entretien des lignes, des appareils et des locaux, mobilier et consommations diverses, etc., imprimés, fournitures de bureau, menues dépenses, etc.
92	x)	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne
		Total de la troisième section , fr.

	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.		RENCES.	Observations.
	CHARGES or dinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinanes et temporalies.	TOTAL.	1881.	AUGEKNTATION.	DIMINUTION.	Couci vanono.
	5,920,489 »	n	5,920,482	5,810,189 »	11 0,2 95 »	υ	
	449,100 »	υ	<u> </u>				
	60,950 »	»					
1	70,515 »	n	/ 1.311,990 »	1,311,990 •	υ	ນ	
١	16, 425 »	n					7 dis
	715,000 v	3)					
	10,000 »	v	10,000 "	10,000 »	Ŋ	a	
	677,300 »	»	· ·				
	34,500 •	α	711,800 »	711,800 »	й	H	
	5,250 »	b	- 5,250 »	5,250 »	n	ı,	
	7,957,522 »))	7,957,522 »	7,847,920 »	110,295 »	'n	
	314,173 »	79	1,770,461 n	1, 7 59,750 %	50,705 »		
I	1,456,288 »	n (.,, "	1,759,755 n	50,100 n	à	Complement d'un crédit de 61,405 fran justifie au projet de Budget amendé de 188 —(Voir <i>Doc. de la Ch.</i> , p. 36. Session de 188 1881, nº 70.)
	902,200 »	v	90 2,20 0 »	902,200	»	N,	1881, nº 70.)
	317,800 »	æ	317,800 »	317,800 n	v	*	1
	1,000 >	3)	1,000 »	1,000 »	n	ń	
-	2,991,461	, n	2,991,461 »	2,960,756 »	30,705 a	x 5	

des	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation du chapitre V.
	,	1 ^{re} Section. — Services communs
	a	2. — Postes
	1)	3. — Télégraphes
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
		CHAPITRE VI.
		MARINE.
		Trastements et indemnites des fonctionnaires et employes :
i	a.	Direction centrale du service
1	ь	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre
95	c	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauve- tage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques
Į	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
,		Traitements, salaires , indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tdehe, à la journée ou par mois , et indemnités à des agents non salariés :
94	D	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services.
95	1	Remises aux comptables, aux distributeurs des coupons et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (Crédit non limitatif.).
96	ν	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
		Traction et matériel:
ĺ	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
1	ь.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc
97	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
\ 	е.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de naviga- tion, etc
		Total bu chapitre VI fr.

denandés	CRÉDITS POUR L'EXERC	исв 1882.	CRÉDITS proposés	difféi	RENCES.	Observations.
CHARGES ordinaireset per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
154,610 •		154,610 •	154,610 »		_	
7,957,522		7,957,522 "		110,293 »		
2,991,461		2,991,461		30,705 »	2	
2,501,401	•	2,991,401	2,800,730			
11,105,593 »	•	11,105,593 •	10,962,595	140,998 •	8	,
91,800 •	•	\	i i			
₂ 550,206 »	•					
319,515 ×	_	774,321 •	774,321 o	»	n	
12,800	•					
. 						
176,300 •	»	176,300 .	176,300 »	,,	и	
1,200,000 •	5	1,200,000 •	1,200,000 »	æ	n	
47,945 »	o.	47,945 »	47,945 »	·		
31)93U »	J I	ar,⊎y∪ n	-1/ ₃ 040 %	»	»	
	ļ					
700,000 »	»	i		1		
700,000 » 254,204 »	1) (1)					
		946,904	946,904 »	ñ	n	
254,204	۳	, 946,904 •	946,904 »	ñ	n	
254,204 • 1,500 »	1) 1)	946,904 •	946,904 »	ñ	n	

NUMÉRO dos articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VII.
		COMMISSIONS.
		l'* Section. — Commission des procédés nouveaux.
98	a	Frais de route et de séjour. Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc
		2 ^{me} Section. — Commission des Annales des travaux publics.
99	*	Frais de route et de séjour
100	•	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, etc
		3™° Section. — Comité du contentieux.
101	*	Jetons de présence des membres et frais accessoires
	•	$m{4}^{me}$ Section. — Commission consultative des machines à vapeur.
102	10	Frais de route et de séjour ; impressions , matériel , etc
		8™ Section. — Commission de révision des règlements miniers.
103	10	Frais de route et de séjour ; impressions, expériences, etc
		Total du chapitre VII fr.
		CHAPITRE VIII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
104	*	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		Total du Chapitre VIII fr.
		į –

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.			Observations
CHARGES ordinaireset per- maneutes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXENCICE 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
		- The state of the				
2,000 »	хэ	2, 000 »	2,000 »	ກ	ů	
300 »	*	30 0 »	300 »	n	и	
7,900 »	n-	7,900 »	7,900 »	Ü	13	
		•				
5,000 »		5, 00 0 •	5,000 »	*	'n	
1,500 •	1,000 •	2,500 »	2,500 •	15	*	
	4 800	4 400	4 400		· •	
»	4,500 u	4,500 •	4,500 0	»	*	
16,700 •	გ,500 ა	22,200 »	22,200 »	r	n)	
	t					
ŭ	74,000 ×	74,000 »	74,00 0 »	v	•	
· n	74,000 »	74,000 »	74,000 >	•	ď	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévolop- pements.	désignation des dépenses et services.
105	5	CHAPITRE IX. PENSIONS. Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
106	a. b.	CHAPITRE X. SECOURS. Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
107	0	CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES. Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 106

		CRÉDITS POUR L'EXERCE	CE 1882.	CRÉDITS proposés roun L'exencics 1881.	différences.		Observations.
	CHARGES ordinaires of per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	HOTTUNIUTO	
~1 £	19,000 *	ů	19,000 •	19,000 4	7)	'n	
	19,000 »	»	19,000 •	19,000 n	'n	n	
4	21,500 » 12,000 »	•	33,500 •	35,500 »	*	•	
i	33,500 »	•	3 3, 500 •	33,500 s	ď	¥	
		1					
	18,000 »	•	18,000 •	18,000 »	×	•	
	18,000 *	* .	18,000	18,000 +	»	75	

NUMÉROS des		DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
apitres.	pages.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		\mathbf{R}'
	,	Récapitulation.
l.	342	Administration controle
n.	id.	Ponts et chaussées
ш.	558	Mines
IV.	360	Chemins de fer
v.	370	Postes et télégraphes
VI.	374	Marine
VII.	576	Commissions
ин.	id.	Traitements de disponibilité
IX.	378	Pensions
ж.	íd.	Secours
xi.	íð.	Dépenses imprévues
		Total du Burget.

DRMANDI	CRÉDITS Drmandés pour l'exercice 1882.				CRÉDITS proposes		différi	ences.	01	
CHARGES Ordinaires et p manentes.	inaires et per- extraordinaires TOTAL. 1881.		-	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations,				
i				ı						
675,650		4,380	10	680,030	a	680,030		a	•	
8,193,707	a	3,188,031		11,381,738	i	11,637,185	I	*	255,445 »	
429,510	N2	28,000				463,310	,	23	6,000 »	
63,814,550	»	154,000	10	65,968,550	מ	64,149,550	"	39	181,000 »	
11,103,593	ů			11,103,593	מ	10,962,595	"	140,998 -	ъ	
5,145,470	,,	31-		3,145,470	4	3,145,47Q	,	*	*	
16,700	3)	5,500	79	22,200		22,200		n	•	
מ		74,000	Ð	74,000	20	74,000	٠	•	n	
19,000	a	*		19,000	0	19,000		ឆ	'n	
33,500	>	39.		33,500	u	33,500	×	ñ	u	
18,000	đ	Þ		18,000	10	18,000	•	ď	•	
87,449,480	•	3,453,911	ท	90,903,591	n	91,204,838	, n	140,998 »	442,445 **	_
Dintuning . fr					a . fr	301,44	47 -			

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1882.

PENSIONS.

Voir aux annexes (nº 15) du Budget de la Dette publique.